BILAN ACTIF

"copie certifiée conforme"

Franck VANNOOTE

Certifié par youtrust

	Valeur au 31/12/2025			% de l'actif	Valeur au 31/12/2024	% de l'actif
	brute	amort. & dépréc.	nette			
Capital souscrit non appelé (I)						
Frais d'établissement						
Immobilisations incorporelles						
Frais de développement						
Concessions, brevets, licences,	2 861	2 861				
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immob. incorp. en cours, av. acptes						
Immobilisations corporelles				8,10		8,90
Terrains						
Constructions						
Inst. techniques, matériel et outillages ...	17 780	17 780				
Autres immobilisations corporelles	278 617	232 254	46 363		59 663	
Immob. corp. en cours, av. acptes						
Immobilisations financières				0,84		0,71
Participations	4 785		4 785		4 785	
Créances rattachées à des particip.						
Titres immobilisés de l'act. de portef.						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ (II)	**304 043**	**252 895**	**51 148**	**8,93**	**64 448**	**9,62**
Stocks et en-cours				81,08		78,91
Mat. premières, autres approv.						
En-cours de production						
Produits finis						
Marchandises	464 310		464 310		528 771	
Avances et acomptes versés /cdes						
Créances (2)				3,54		6,46
Clients	3 692		3 692		17 500	
Autres créances	16 597		16 597		25 771	
Charges constatées d'avance	1 381		1 381		5 427	
Capital souscrit appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Actions propres						
Autres titres						
Instr. financiers à terme, jetons dét.						
Disponibilités	35 554		35 554	6,21	28 216	4,21
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT (III)	**521 534**		**521 534**	**91,07**	**605 685**	**90,38**
Frais d'émission des emprunts (IV)						
Primes de remboursement emprunts (V)						
Écarts de conversion diff. éval. - Actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)	**825 577**	**252 895**	**572 683**	**100**	**670 133**	**100**
(2) Dont à moins d'un an	*21 670*					

BILAN PASSIF

"copie certifiée conforme"

Franck VANNOOTE

Certifié par youtrust

		Valeur au 31/12/2025	% du passif	Valeur au 31/12/2024	% du passif
Capital (dont versé : 0)		200 000	34,92	200 000	29,84
Primes d'émission, de fusion, d'apport					
Écarts de réévaluation					
Écart d'équivalence					
Réserves					
Réserve légale					
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves					
Report à nouveau		33 226	5,80	36 968	5,52
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)		2 580	0,45	-3 743	-0,56
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	**(I)**	**235 806**	**41,18**	**233 226**	**34,80**
Provisions pour risques					
Provisions pour charges					
TOTAL DES PROVISIONS	**(II)**				
Emprunts obligataires convertibles					
Autres emprunts obligataires					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		10 142	1,77	41 210	6,15
Emprunts et dettes financières diverses		248 581	43,41	279 855	41,76
Instruments financiers à terme					
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		3 291	0,57	290	0,04
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés		18 981	3,31	56 969	8,50
Fournisseurs, factures non parvenues		3 017	0,53	4 130	0,62
Dettes fiscales et sociales		44 378	7,75	42 793	6,39
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Autres dettes		8 486	1,48	11 662	1,74
Produits constatés d'avance					
TOTAL DES DETTES (1)	**(III)**	**336 877**	**58,82**	**436 907**	**65,20**
Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif	(IV)				
TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF	**(I + II + III + IV)**	**572 683**	**100**	**670 133**	**100**
(1) Dont à moins d'un an		*333 586*			

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat clos le 31/12/2025 est de 572 682,57 Euros. Le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 2 580,19 Euros.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : image fidèle, comparabilité et continuité de l'exploitation, régularité et sincérité, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

INTRODUCTION

Les comptes annuels au 31/12/2025 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement n° 2022-06 du 4 novembre 2022, modifiant le règlement n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Évaluation des immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de : leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement) et des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Traitement de certains frais accessoires

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Évaluation des immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement).

Traitement de certains frais accessoires

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Traitement des amortissements pour dépréciation

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire et dégressif.

Durée d'utilisation ou d'usage en fonction de la nature des immobilisations

	Durée d'utilisation (en années)	Fourchette des durées
Installations techniques	10,00	
Matériels outillages	5,00	
Matériel de transport		4 à 7
Matériel de bureau	5,00	
Matériel informatique	3,00	
Mobilier	10,00	

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Traitement des participations et autres titres

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

STOCKS

Détermination des stocks

Les stocks sont déterminés selon la méthode premier entré, premier sorti (FIFO).

Évaluation des stocks

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

Traitement de l'exclusion du coût de la sous-activité et des intérêts dans la valorisation des stocks

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Dans la valorisation des stocks, les interêts sont toujours exclus.

PROVISIONS RÈGLEMENTÉES

Traitement des amortissements

Les provisions réglementées correspondent à la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant le mode linéaire.

ABC BRICO
Société à responsabilité limitée
au capital de 200 000 euros
Siège social : 1 RTE DE CASTELGINEST
31150 BRUGUIERES
451 540 785 RCS TOULOUSE

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 30 JUIN 2026

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 décembre 2025

DEUXIEME DÉCISION

L'Associée Unique approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à 2 580,19 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 2 580,19 euros
En totalité au compte **« report à nouveau »**.

Conformément à la loi, l'Associée Unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Certifié conforme
La Gérance

Franck VANNOOTE

Certifié par youtrust